



Pacs avec visa étudiant

Par **Boruca**, le **27/03/2013** à **08:31**

Bonjour a tous, je suis mexicaine et j'ai une visa d'étudiant "visa long séjour déterminant" de janvier jusqu'à 1 juin, j'ai une relation avec un français et on veut faire le pacs pour pouvoir rester en France, je voudrais savoir si il y a de problèmes avec ma visa qui est long séjour déterminant? Merci beaucoup

Par **amajuris**, le **27/03/2013** à **10:48**

bjr,

vous pouvez vous pacser sans problème.

mais le Pacs, conclu avec un partenaire français ou titulaire d'un titre de séjour, est un élément d'appréciation des liens personnels en France pour l'obtention d'un titre de séjour. Il ne donne donc pas lieu de plein droit à la délivrance d'un titre de séjour pour le partenaire étranger.

source: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1026.xhtml>

cdt

Par **Boruca**, le **27/03/2013** à **16:18**

Merci!